

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 18 juin 2020

AUX PRÉSIDENTES-DIRECTRICES GÉNÉRALES ET PRÉSIDENTS-DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES CENTRES INTÉGRÉS ET DES CENTRES INTÉGRÉS UNIVERSITAIRES DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

À LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE DU CENTRE RÉGIONAL DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE-JAMES, AU PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CENTRE UNIVERSITAIRE DE SANTÉ MCGILL

À LA DIRECTRICE GÉNÉRALE DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU NUNAVIK ET AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU CONSEIL CRI DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LA BAIE JAMES

Mesdames,
Messieurs,

La présente vise à vous transmettre la mise à jour des directives concernant les ressources intermédiaires et les ressources de type familial (RI-RTF) diffusées le 2 mai dernier. Vous trouverez, à l'*Annexe 6* de ce document, un plan de déconfinement qui doit s'appliquer à l'ensemble des RI-RTF adultes, quel que soit le programme-services dont relèvent les usagers qui leur sont confiés, et ce, à partir du 18 juin 2020.

Ce plan présente, pour chaque élément, le moment précis où la mesure devra être appliquée et dans quel contexte (RI-RTF sans éclosion ou RI-RTF avec éclosion).

... 2

Nous comptons sur votre habituelle collaboration afin de vous assurer que ces orientations soient diffusées auprès des équipes concernées au sein de votre établissement et auprès des RI-RTF adultes de votre territoire. Il est important que ces mesures soient mises en place de manière efficace et en fonction des dates précisées dans le plan de déconfinement.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre,



Yvan Gendron

p. j. 1

c. c. Membres du CODIR, MSSS
PDGA des CISSS et des CIUSSS
Sécurité civile, MSSS

N/Réf. : 20-MS-05553-30